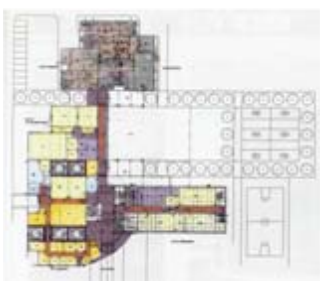




Donner une vitrine à un quartier

Prévu pour une capacité de 1200 élèves, le collège n'en compte en 1999, que 500. Le collège pâtit en effet, de sa situation et de son aspect. Le conseil général décide alors de le rénover. Une restructuration complète est ainsi programmée.



Les nouveaux bâtiments construits en deux phases, donnent à l'établissement, une meilleure cohérence.

De volumétrie variée, ces nouveaux bâtiments se développent sur trois niveaux et représentent trois grands pôles fonctionnels. Ils alternent les patios transversaux et leur transparence avec les principaux bâtiments d'enseignement.

Les accès sont repensés, regroupés et sécurisés pour rendre les liaisons plus faciles et plus fluides. L'entrée est requalifiée et les anciens bâtiments démolis à l'exception du bâtiment externat qui fait l'objet d'une restructuration complète. Implantés à l'écart des activités scolaires, les logements de fonctions profitent d'une entrée séparée.

Au final, l'ensemble recomposé donne une nouvelle identité au collège et au quartier.



Maitrise d'ouvrage	Conseil général de Maine et Loire
Maitrise d'ouvrage déléguée	SODEMEL
Maitrise d'oeuvre	LACROIX-MIGNOT/ MAITRE/CETEC/ NOURI-MOREAU/MASSON/ ACOUSTA/ SCORE CONSULT
OPC	MAITRE
Coordonnateur / SPS	SOCOTEC
Contrôle technique	SOCOTEC
Date	1999-2001
Montant de l'opération	7,6M euros TTC